

N°1828

du 04
Février
2025



L'UNION

Bi-hebdomadaire Togolais d'Informations et d'Analyses

RÉVISION ANNONCÉE DE LA LOI
SUR L'AIDE JURIDICTIONNELLE
Préférence au ministère
pour gérer et non au barreau **P.6**

EXPLOITATION DE LA CEET
TOUJOURS DÉSÉQUILIBRÉE **P.4**
Un apport de ressources de l'État
ou un tarif révisé, pour s'en sortir

RELATIONS ENTRE LES TPME **P.3**
ET LES GRANDES ENTREPRISES
Un plan d'actions pour renforcer leur partenariat

COLLOQUE INTERNATIONAL SUR LA VIE DE GNASSINGBÉ EYADÉMA

Un artisan majeur de la stabilité en Afrique **P.3**

EN PLUS...

CLIMAT

PRÉVISIONS SOUS-SAISONNIÈRES

Voici le bulletin de la météo pour février et mars 2025

* Année 2024 a été en deçà des 30 dernières années

SOCIÉTÉ

CÉLÉBRATION

Ces secteurs d'activités qui profitent de la Saint-Valentin

FAUNE

LES PARCS NATIONAUX

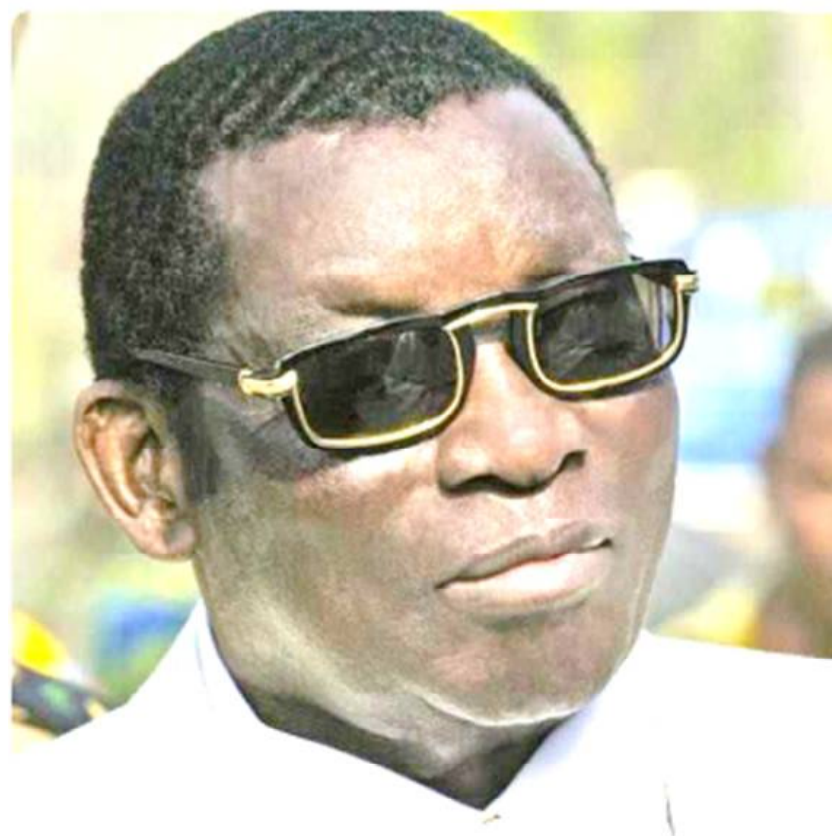
Un trésor naturel à préserver

SANTÉ

RÉDUIRE LA GROSSESSE PRÉCOCE CHEZ LES ADOLESCENTES

Enjeux et solutions

" Résolument, c'est un homme bon, mais rigoureux ", c'est ainsi que Dr. Evalo Wiyao, ex-directeur de la communication de la Présidence de la République parle de Gnassingbé Eyadéma, disparu le 5 Février 2005. Pour ce professeur d'histoire qui a écrit des livres sur l'homme qu'il a côtoyé de par ses fonctions pendant plusieurs années, ce n'est que justice qu'un colloque international lui soit consacré, tant il a œuvré pour la paix au Togo, en Afrique en général et dans la sous-région ouest-africaine en particulier. Beaucoup a été révélé sur l'homme.



Feu Eyadéma GNASSINGBE

En un clic,
payez votre
TVM par



sur l'application

OTR TVM

Disponible sur Google Play



FÉDÉRER POUR BÂTIR

www.otr.tg



CONFÉRENCE

Le Togo évalue tout à la Journée mondiale de la culture africaine à l'UNESCO

Culture assumée, tradition respectée, la journée mondiale de la culture africaine et afrodescendante a été célébrée ce 24 janvier 2025 au siège de l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture. Au-delà de la célébration, les ambitions sont énormes et grandes pour la renaissance culturelle africaine. Comme l'a si bien clamé Audrey Azoulay, Directrice générale de l'UNESCO. "En cette Journée mondiale, ce

créatives qui font vivre les artistes, pour œuvrer à la renaissance culturelle africaine." a-t-elle indiqué.

A cette occasion, le Délégué permanent p. i. du Togo auprès de l'UNESCO et de l'OIF, M. Charles Koffi Azilan a prononcé un discours fort intéressant dont voici un premier extrait :

" Il y a presque un an jour pour jour, nous nous sommes rassemblés dans cette même salle pour célébrer pour la

approche des peuples et donc de construction et de préservation de la paix. La culture est une arme de construction massive de la paix en ces temps de fortes perturbations et d'incertitude. Célébrer la culture est une autre manière de célébrer la paix, entre les peuples qui est au cœur du mandat de l'UNESCO. Je voudrais à ce stade féliciter la directrice générale de l'UNESCO pour son engagement au service de la promotion de la diversité et du dialogue des cultures, idéal qu'elle et son équipe défendent avec beaucoup de conviction que partage mon pays le Togo et pour laquelle il s'est engagé à lutter contre la montée des extrémismes ethnoculturels, la domination d'un universalisme biaisé et les théories dangereuses du choc des civilisations. La JMCA s'inscrit dans la droite ligne de plusieurs initiatives de l'UNESCO dont entre autres la décennie des personnes d'ascendance africaine 2015-2024 est le projet de l'histoire générale de l'Afrique dont le dernier volume retrace l'histoire du continent et de ses diaspora et le programme de la route des personnes mise en esclavage qui a fêté son 30ème anniversaire l'année dernière et qui a contribué à briser le silence autour de l'histoire de l'esclavage et a inscrit cette tragédie dans la mémoire universelle..." A suivre



n'est pas une seule culture, mais des cultures, riches de leur diversité, que nous célébrons. Ce sont aussi des artistes de tous les pays et de toutes les disciplines que nous mettons à l'honneur, dans des champs aussi nombreux que le cinéma, la musique, la danse, la mode et le design - autant d'industries

première fois à l'UNESCO, la journée mondiale de la culture africaine et afrodescendante. L'histoire se répète en cette année 2025 et votre présence ici cet après-midi est un indicateur clair de notre adhésion collective à la promotion de la diversité culturelle et de l'interculturalité comme vecteur du

NÉCROLOGIE

Catherine Laborde, animatrice de télévision, comédienne et femme de lettres française meurt à 73 ans

Catherine Laborde, née le 8 mai 1951 à Bordeaux et morte le 28 janvier 2025 à l'Île-d'Yeu, est une animatrice de télévision en météorologie, comédienne et femme de lettres française. Présentatrice météo sur TF1 du 11 juillet 1988 jusqu'au 1er janvier 2017, où elle a présenté le bulletin météorologique pendant vingt-huit ans. Elle est la soeur de Françoise Laborde, rédactrice en chef à France 2. Elle a aussi écrit plusieurs ouvrages. Elle a depuis peu, une espèce de rose, la "rose Catherine Laborde" qui porte son nom.

Le père de Catherine Laborde, un professeur d'anglais, est devenu inspecteur d'académie puis enseignant aux États-Unis où il a publié un ouvrage sur la civilisation française. Sa mère, Maria del Pilar, est espagnole et a été membre d'un réseau de résistance franco-britannique. Elle a, de ce fait, été décorée par la reine d'Angleterre [réf. nécessaire]...

Étudiante, elle obtient une maîtrise d'anglais tout en suivant les cours du Conservatoire d'art dramatique de Bordeaux, puis monte à Paris.

Catherine Laborde apparaît dans la série Les Gens de Mogador de Robert Mazoyer, diffusée sur la première chaîne de l'ORTF en décembre 1972. En 1973, elle joue dans sa première pièce de théâtre à Paris, L'Église de Louis-Ferdinand Céline, puis enchaîne avec son premier film au cinéma : Voyage en Grande Tartarie de Jean-Charles Tacchella. En janvier 1983, Catherine Laborde et l'acteur Henri Virlogeux sont interviewés par Noël Mamère au journal de 13 h d'Antenne 2, sur la grève des comédiens. Ceux-ci revendiquent pour une meilleure indemnisation chômage et pour leurs droits dérivés. En 1988, TF1 cherche une nouvelle animatrice pour la météo. Françoise Laborde, alors responsable au service économique de TF1, incite sa soeur à poser sa candidature; elle est engagée après avoir passé un essai comme présentatrice météo; elle présente son premier bulletin le 11 juillet...

Le 1er janvier 2017, Catherine Laborde présente son ultime bulletin météo sur TF1, à 65 ans et après 28 ans de service, et remercie à la fin du bulletin les téléspectateurs de l'avoir



suivie durant toute cette période...

À partir de février 2017, elle tient une chronique vidéo hebdomadaire dans le magazine Le Point. En mars 2017, elle apporte son soutien à une jeune fille atteinte de trisomie 21 qui souhaitait présenter un journal météo à la télévision. Très touchée par cette cause, le 21 mars, elle fait part publiquement de son engagement auprès d'Emmanuel Macron, candidat à l'élection présidentielle française de 2017 car, selon elle, "c'est un sujet (le handicap) qui lui tient particulièrement à cœur". Le même jour, elle est invitée comme "experte médias" dans l'émission Touche pas à mon poste ! sur C8. En avril, elle

devient l'une des chroniqueuses de l'émission. Catherine Laborde est la mère de deux filles, Gabrielle (née en 1986) et Pia (née en 1990). En octobre 2018, elle révèle être atteinte de la maladie de Parkinson depuis quatre ans, ce qui l'empêche de faire du vélo, porter des talons ou même écrire. En décembre 2018, elle précise qu'en fait il s'agit d'une démence à corps de Lewy.

Catherine Laborde est morte le mardi 28 janvier 2025, à l'âge de 73 ans, de démence à corps de Lewy, dans sa maison de l'Île-d'Yeu (France, en Vendée).

LANGUE MATERNELLE

Concours "Ecrivons un conte en langue nationale"

L'humanité célèbre le 21 février prochain la Journée internationale de la langue maternelle. A cette occasion, l'Organisation internationale de la Francophonie organise le Concours "Ecrivons un conte en langue nationale" à l'intention des écoles bilingues des pays membres du programme ELAN (Burundi, Burkina Faso, Cameroun, Côte d'Ivoire, Guinée, Madagascar, Mali, Mauritanie, Niger, Sénégal, Togo, République démocratique du Congo).



Pour la Francophonie, cette journée est une opportunité pour honorer la richesse de la diversité linguistique et le rôle essentiel des langues maternelles dans la préservation du patrimoine culturel, la promotion de l'inclusion et l'accès à une éducation de qualité pour tous. C'est ainsi qu'elle lance un appel à rassemblement à tous pour saluer le pouvoir des langues comme ponts vers la compréhension, la connexion et le progrès. Célébrons les élèves, les communautés éducatives et les initiatives qui défendent l'éducation bi-plurilingue ou multilingue et veillent à ce que chaque langue soit entendue, valorisée et préservée pour les générations futures.

A cet effet le concours "Ecrivons un conte en langue nationale" est ainsi lancé depuis le 16 janvier dernier avec pour date limite de soumission le 06 février prochain, pour révéler le talent et la créativité des élèves. Du 1er prix en équipement numérique d'une valeur maximale de 2 000 Euros en passant par le 2è, équipement numérique d'une valeur maximale de 1 500 Euros, le 3è, équipement numérique d'une valeur maximale

de 1 000 Euros jusqu'au 4è prix, équipement numérique d'une valeur maximale de 500 Euros, les candidats devront inventer, rédiger dans une langue nationale et traduit en français un conte de 25 à 30 lignes maximum. Le thème du concours est "La protection de notre environnement"

Pour plus d'informations sur le concours, il faut contacter l'organisation à l'adresse elan@francophonie.org.

CLUB LITTÉRAIRE

Sagesse du monde :

« En parlant du soleil, on en voit ses rayons »

Il s'agit d'un proverbe canadien d'origine québécoise qui est utilisé lorsqu'un individu apparaît subitement au moment où il est le cœur d'une discussion. On peut le considérer comme le doublet laudatif du célèbre adage : « Quand on parle du loup, on voit sa queue ».

Dans plusieurs communautés, cet adage est utilisé de façon beaucoup plus courtoise.

En Afrique particulièrement, il est utilisé pour signifier que lorsque l'on fait allusion à quelque chose, elle se manifeste toujours.

Chez les arabes, le dicton similaire est : « Évoquez le lion, il surgit ».

Les Français, eux autres disent aussi : « quand on parle du loup, il sort du bois ».



Bi-hebdomadaire togolais d'informations et d'analyses

Récépissé N°0145/16/02/01/HAAC

Siège: Wuiti - Nkafu

Tél: 22 61 35 29 / 90 05 94 28

e-mail: patrie006@yahoo.fr

Casier N° 60 / M.P.

Impression
Groupe de presse L'Union

Tirage: 2500 exemplaires

Directeur de la Publication
Hugue Eric
JOHNSON

Directeur de la Rédaction
Jean AFOLABI

Rédaction

Sylvestre D.
Hervé AGBODAN
Maurille AFERI
Pater LATE
Kossiwa TCHAMDJA
Koffi SOUZA
Alan LAWSON
Abel DJOBO

Service photographie
Roland OGOUNDE

Dessin-Caricature
LAWSON Laté

Graphisme
Guillaume BOGLA

COLLOQUE INTERNATIONAL SUR LA VIE DE GNASSINGBÉ EYADÉMA

Un artisan majeur de la stabilité en Afrique

*** Le rassembleur conseillait de s'unir pour travailler ensemble dans le respect des différences**

« Résolument, c'est un homme bon, mais rigoureux », c'est ainsi que Dr. Evalo Wiyao, ex-directeur de la communication de la Présidence de la République parle de Gnassingbé Eyadéma, disparu le 5 février 2005. Pour ce professeur d'histoire qui a écrit des livres sur l'homme qu'il a côtoyé de par ses fonctions pendant plusieurs années, ce n'est que justice qu'un colloque international lui soit consacré, tant il a œuvré pour la paix au Togo, en Afrique en général et dans la sous-région ouest-africaine en particulier. Beaucoup a été révélé sur l'homme.

Eric J.

En effet, le colloque en hommage à l'illustre disparu, organisé autour du thème « **HOMMAGE À GNASSINGBÉ EYADÉMA, PÈRE DE LA NATION TOGOLAISE (1935-2005)** » a comblé toutes les attentes des organisateurs et des participants, tant les communications des enseignants chercheurs, les témoignages et les contributions des participants ont relevé une dimension essentielle de Gnassingbé Eyadéma : C'est un homme de paix.

Première salve, celle du Professeur Kadanga Kodjona de l'Université de Lomé. Il dit : « **Le Père de la nation dans sa quête permanente de réconciliation, ramena la sérénité et la cohésion nationale au sein de la population. Le Général a été fidèle à sa formule selon laquelle, si la maison de ton voisin brûle, portes-toi à son secours, sinon, ta propre maison brûlera aussi** ». Et ce n'est pas le ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche qui dira le contraire, lui qui affirme que toute son action était celle d'une œuvre collective dont la réussite dépendait de notre capacité à nous unir pour travailler ensemble dans le respect de nos différences. Il était habité par l'éventualité du sacrifice si cela s'avérait nécessaire et cet esprit était doublé d'une humilité admirable. « **Le général était un**



Vue partielle de l'assistance

homme aux multiples facettes, doté de qualités naturelles exceptionnelles, une force de la nature reconnue pour son courage et sa droiture. Son action politique à la tête du pays s'inscrivait constamment dans l'optique d'une construction collective d'un bien commun, le Togo. Les mots qui reviennent de plus pour parler de son action sont, unité nationale, solidarité et paix », a indiqué le ministre Malick Natchaba.

Comme dirait l'autre, la paix, ce n'est pas un mot, c'est un comportement et Gnassingbé Eyadéma l'avait. C'est ce qu'a démontré avec force et vigueur Dandi Gnamou, professeure de droit international public à l'Université d'Abomey Calavi du Bénin : « **Par son œuvre, Gnassingbé Eyadéma a, non seulement démontré sa capacité à inscrire le Togo dans des dynamiques internationales de pacification, mais il a également contribué à forger une réputa-**

tion de médiateur, de pacificateur au niveau continental et bien plus dans le monde. Les efforts constants pour promouvoir les mécanismes africains de gestion des crises ainsi que le soutien aux missions multinationales auront fait de Gnassingbé Eyadéma, un artisan majeur de la stabilité en Afrique », a-t-elle déclaré. Elle a relevé que par



Photo de famille

Gnassingbé Eyadéma, le Togo aura été présent dans les opérations de maintien de la paix des Nations Unies au Zaïre (actuellement RDC),

en Côte d'Ivoire, et même en Haïti.

L'implication du général Eyadéma dans la résolution des nombreux conflits a été évoquée, notamment dans les guerres civiles de la Sierra Leone et du Libéria. Selon le professeur Kpayé de l'Université de Lomé, dès son accession au pouvoir, il a vite compris que le développement économique et social auquel aspirent les jeunes Etats indépendants ne pourrait être réalisé sans certaines conditions, notamment la paix, la sécurité, la solidarité et la coopération, ce qui l'a amené à intervenir partout sur le continent ou les différends surgissaient. « **C'est à partir des accords de Lomé qu'un gouvernement intérimaire a été mis en place et c'est à partir de Lomé que la communauté internationale a renforcé sa présence en**

Sierra Leone avec la création de la mission des Nations Unies en Sierra Leone et c'est dans le cadre de cette mission que le dé-



Table d'honneur à l'ouverture du colloque

sarmement et la réintégration des ex-combattants ont été réalisés. C'est dans le cadre de cette mission de maintien de la paix également que les élections générales ont été organisées en 2002 en Sierra Leone. Eyadéma avait ses méthodes de médiation. Il disait ceci : les problèmes africains doivent trouver une solution africaine. Nous devons

être capables dans la mesure de nos moyens de résoudre par nous-mêmes nos problèmes. Personne ne peut aujourd'hui

dire qu'Eyadéma n'a pas fait pour la paix », a indiqué l'enseignant chercheur de l'Université de Lomé.

Tout au long du colloque, tous les intervenants ont relevé cette dimension de négociateur, de conciliateur et de prédicateur de la paix de Gnassingbé Eyadéma. La professeure Dandi Gnamou de l'Université d'Abomey Calavi du Bénin a relevé que cette tradition de médiation semble se poursuivre avec Faure Gnassingbé, au vu de ses efforts pour rapprocher les points de vue pour une paix réelle dans la sous-région. « **Puisse la tradition de médiateur et de maintien de la paix continuer à être pérennisée au Togo** », a-t-elle souhaité.

Il est à rappeler que d'autres thèmes relatifs à "Gnassingbé Eyadéma et la construction de l'unité nationale", "Gnassingbé Eyadéma et les enjeux de paix en Afrique" et "Héritages socioculturels" ont été abordés.

RELATIONS ENTRE LES TPME ET LES GRANDES ENTREPRISES

Un plan d'actions pour renforcer leur partenariat

En dépit des réformes, force est de constater que le secteur privé togolais reste encore très fragmenté. C'est le constat fait par les autorités en charge du commerce. Sur les 115.880 unités recensées en 2018 par l'INSEED, seules 0,4% réalisent 77% du chiffre d'affaires total des entreprises au Togo. Selon Kayi Mivedor-Sambiani, la ministre en charge du commerce, ces chiffres démontrent à suffisance que, malgré leur prédominance dans le tissu économique du pays, les TPME contribuent très faiblement à la création de richesse, du moins en termes de contribution au PIB national.

F. Woussou

On indique que malgré que le Produit Intérieur Brut (PIB) a augmenté de 5,3%, dont 2,3% attribués au secteur privé en 2022, les Très Petites et Moyennes Entreprises (TPME), qui constituent l'épine dorsale de ce secteur, n'y contribuent que faiblement. Elles sont confrontées à des situations difficiles dues à la montée fulgurante des prix des matières premières, exacerbée par la guerre russo-ukrainienne. Et si rien n'est fait d'ici là, beaucoup de ces TPME risquent de disparaître du circuit économique. « C'est pour pallier cette situation, que les Journées du secteur privé ont été organisées sur

le thème : « **Partenariat entre les grandes entreprises et les TPME : un levier de développement économique** ».

Déroulée en format hybride avec des conférences en ligne et en présentiel, la rencontre a rassemblé des membres du Gouvernement, des acteurs du secteur public et du secteur privé, des représentants des structures financières, les grandes entreprises et les PME/PMI et bien d'autres acteurs clés, pour des réflexions approfondies sur le thème et de formuler ensuite des recommandations idoines pour un Secteur privé plus résilient et compétitif au service de l'économie nationale.

La rencontre a permis de fa-

voriser des échanges entre les acteurs des grandes entreprises et des TPME afin de sceller une collaboration solide en mettant en avant des partenariats stratégiques gagnants-gagnants, des innovations technologiques et des solutions idoines pour répondre aux besoins des uns et des autres.

Au Conseil National du Patronat (CNP), on continue de mettre en exergue le rôle crucial des TPME dans l'économie togolaise en affirmant qu'elles représentent près de 90% du tissu entrepreneurial. Il est souhaité de partenariats stratégiques avec les grandes entreprises pour un développement effectif et durable des très petites, petites et moyen-

nes entreprises. La gouvernance, le management, les garanties pour les financements, l'accès au marché, la gestion des ressources humaines et des matières premières, des goulots d'étranglements devraient être jugulés afin de stimuler l'ensemble du secteur, pour « **un développement mutuel et un partenariat gagnant-gagnant** ».

Au Gouvernement togolais, on félicite le Secteur privé togolais pour son dynamisme et surtout pour sa résilience malgré les différents chocs exogènes qui provoquent des tensions sur les chaînes d'approvisionnement. « **Au regard de l'importance du secteur privé dans le développement socio-économique dura-**



ble de notre pays, il est plus que normal que sa promotion soit au cœur de l'action du Gouvernement. » a relevé Kayi MIVEDOR-SAMBIANI.

La seconde édition du Secteur privé offre l'occasion aux parties prenantes de mener des réflexions sur la bourse de sous-traitance, et les leviers pour favoriser et faciliter les relations inter-entreprises, notamment la

formalisation, le renforcement des capacités des TPME pour renforcer leur crédibilité et accéder aux marchés, la certification des produits pour garantir leur conformité aux standards de qualité, etc... Le Forum a conduit à l'élaboration d'un plan d'actions pour rendre opérationnelle la sous-traitance et le partenariat au Togo.

EXPLOITATION DE LA CEET TOUJOURS DÉSÉQUILBRÉE

Un apport de ressources de l'Etat ou un tarif révisé, pour s'en sortir

Late Pater

A la Compagnie Energie Electrique du Togo (CEET, opérateur public de distribution et de vente de l'énergie électrique sur l'ensemble du territoire togolais), le constat d'une «situation de déficit quasi-permanent» et les promesses à mieux faire sont récurrents. Les occasions d'en parler publiquement sont rares. Oui, l'exploitation de la CEET est toujours déséquilibrée. Les charges d'exploitation sont supérieures aux produits d'exploitation, pour la période de 2022 à 2024 par exemple. Actuellement, la CEET n'assure son exploitation que grâce aux crédits fournisseurs. La dette globale (emprunts, cautions des abonnés, dettes assimilées, fournisseurs, dettes fiscales, sociales et autres dettes) de la CEET est estimée à 380 milliards de francs Cfa en 2024 dont 146 milliards de francs Cfa représentant la part des emprunts qui servent principalement à financer les projets d'électrification.

A fin 2021 déjà, la ministre de tutelle et la direction de la Compagnie parlaient des résultats négatifs dégagés durant les trois derniers exercices, imputables à l'effet combiné des implications finan-

cières du changement de l'objet social de la CEB (Communauté Electrique du Bénin) qui ont engendré un impact négatif évalué à 4,7 milliards de francs Cfa sur ses comptes au titre de l'exercice 2019 et 5,3 milliards de francs Cfa au titre de 2020, avec prise en compte du protocole signé entre la CEET et la CEB en décembre 2019 ; de la suppression de la subvention d'exploitation qui était octroyée à la société par l'Etat pour un montant annuel de 3 milliards de francs Cfa ; de l'alimentation des clients industriels à partir des sources d'énergie plus fiables ayant généré un surcoût de 1,2 milliard de francs Cfa sur la période d'avril à septembre 2019 ; de l'impact des décisions à caractère social (promotion des branchements sociaux, etc.) évalué à environ 1 milliard de francs Cfa en 2019 ; des réformes de la loi de finances qui ont induit un impact fiscal total défavorable d'environ 1 milliard de francs Cfa ; de la hausse des dotations aux amortissements qui fait ressortir un impact négatif de 4,9 milliards de francs Cfa sur le résultat de ces exercices ; de l'augmentation des provisions pour dépréciations des créances pour un montant de 2,5 milliards de francs Cfa sur les



3 années ; de la contribution à l'amélioration du climat d'affaires par la réduction des frais des travaux de raccordements moyenne tension accordée aux clients (de 86 millions de francs Cfa en 2018 à 530 millions de francs Cfa en 2019 par exemple), etc.

Début 2025, la CEET répète qu'elle s'attèle à mettre en œuvre des actions de la maîtrise des charges qui restent cependant insuffisantes pour assurer l'équilibre d'exploitation ; celles-ci devraient être complétées par un apport de ressources de l'Etat ou

par le tarif. L'hypothèse d'une subvention de l'Etat ou d'une nouvelle grille tarifaire pour aider la société à retrouver son équilibre d'exploitation et financier a été avancée en 2020. Et si on y tient toujours malgré la suppression depuis 2018 des subventions d'exploitation de l'Etat, c'est qu'il va falloir y aller car ce qui se fait reste insuffisant. Si les finances de l'Etat ne sont pas aussi flexibles, à la CEET, on a ressorti les calculs sur le tarif. «En tenant compte du coût réel de production d'énergie de la CEET, le prix moyen du kWh

reviendrait à 146 FCFA en 2024 contre 101 FCFA/kWh appliqué». Un autre document révèle 117,75 FCFA/kWh comme prix de vente moyen de l'énergie électrique de la CEET en 2023. Et on renseigne qu'une mission d'élaboration de l'étude tarifaire a démarré en octobre 2019 ; des insuffisances sont relevées sur le travail livré et, en 2023, un autre consultant a été recruté pour finaliser la mission à l'issue de laquelle une proposition de structure tarifaire est attendue, soutenue par un modèle financier et une grille tarifaire.

Courant 2023, une méthodologie de détermination et d'ajustement tarifaire est même élaboré. L'ARSE recommande aux autorités de s'impliquer par la mise en place d'un cadre concerté en ce qui concerne l'application des résultats qui seront issus de cette étude tarifaire de la CEET.

Sur le terrain, beaucoup se plaignent de la baisse de tension électrique (30% des plaintes enregistrées en 2023). Sans oublier les retards de branchement qui restent la principale préoccupation, reflétant la difficulté à respecter les délais fixés. La CEET, elle, doit s'atteler à corriger les anomalies relatives au génie civil, aux installations électriques et connexes et à la sécurité, détectées sur ses centrales de production/postes de transformation. Lors des contrôles effectués en 2023, l'Autorité de réglementation du secteur de l'électricité (ARSE) dit que 87% des centrales visitées sont affectées par au moins une des anomalies liées à la pose au sol des groupes électrogènes au lieu de socles appropriés, aux toitures endommagées des bâtiments et à l'érosion du sol des sites ; toutes les centrales de production connaissent au moins une des anomalies liées aux fuites d'huiles et de combustible, aux panneaux photovoltaïques cassés, aux câbles électriques mal posés, à l'absence totale ou partielle des équipements de protection et de sécurité (extincteurs, bacs à sable, système d'alimentation de combustible, système de réseau incendie) et à l'absence des affiches de sécurité et d'exploitation...

A rappeler que la capacité du système électrique au Togo est passée à 974,85 MVA en 2023 à cause des travaux d'extension du réseau interconnecté. Le pays demeure dépendant de l'importation d'énergie électrique auprès des pays voisins qui ont fourni un taux de 66,40% des besoins en énergie électrique en 2023. A l'image des perturbations dans l'approvisionnement du gaz naturel qui lui seront imposées entre le 5 février et le 2 mars 2025 à cause de la maintenance sur le gazoduc de la West African Gas Pipeline Company (WAPCo). Face à cette dernière situation, «la CEET a pris plusieurs mesures : recours aux combustibles liquides pour le fonctionnement des centrales thermiques en remplacement du gaz ; importation d'une quantité additionnelle d'électricité représentant une capacité maximale de 35 MW ; mise en service accélérée de la turbine de 25 MW de WAPG, en cours d'installation ; malgré ces dispositions, toute perturbation imprévue sur une source d'approvisionnement pourrait occasionner un déficit temporaire, obligeant la CEET à ajuster certaines charges», précise un communiqué publié hier 3 février 2025.

PRÉVISIONS SOUS-SAISONNIÈRES

Voici le bulletin de la météo pour février et mars 2025

* Année 2024 a été en deçà des 30 dernières années

Late Pater

Les responsables de l'agence nationale de la météorologie du Togo (ANAMET), les producteurs, acteurs de la société civile et agents vulgarisateurs viennent d'évaluer les prévisions saisonnières de 2024 et préparer les prévisions sous-saisonnières agro-météo-hydrologiques pour la période de février et mars 2025. Ainsi, on renseigne que, en termes de cumul moyen, 2024 a été une année moins pluvieuse que 2023, moins pluvieuse que les cinq dernières années et moins pluvieuse que le cumul des trente dernières années au niveau national. L'ANAMET l'avait prédit et selon la vérification des prévisions saisonnières de 2024, il y a un taux de réussite de 60% sur le plan climatologique. Sur



le plan des prévisions des paramètres agrométéorologiques de 2024, un taux moyen de réussite de 81% est enregistré au niveau national. Sur le plan hydrologique, en matière des écoulements au niveau des différents bassins du Togo, des prévisions de 2024 ont

réussi à un taux de 80%. Tout ceci a impacté directement les activités agricoles de l'année agricole qui est marquée par des variations significatives dans les cumuls de pluie. L'agence de la météo ajoute que les prévisions pour la grande saison au sud du Togo ont été pré-

dités à 70%, avec un cumul moyen de précipitations légèrement inférieur à la normale, affectant les cultures sensibles comme le maïs ; dans les régions septentrionales (Kara et Savanes), les prévisions ont atteint seulement 50% de réussite, avec des cumuls de pluie inférieurs aux attentes. «...les paysans n'ont pas pu vraiment avoir assez de rendement comme ce qu'il fallait», regrette Dr Issaou Latifou, directeur général de l'ANAMET.

À l'échelle nationale, l'année 2024 a enregistré un cumul moyen de 1162,0 mm de pluie par rapport à 1274,8 mm en 2023 et à la normale 1991-2020 de 1222,2 mm.

Maintenant, pour ce qui arrive en 2025, alerte la météo, les prochaines semaines seront une période relativement sèche sur l'en-

semble du pays, avec la présence de la brume sèche ou de la poussière qui réduira la visibilité par endroits dans l'ensemble du pays. Mais dans la région Maritime et celle des Plateaux, quelques pluies faibles localisées seront enregistrées. Les températures minimales évolueront de 20°C à 27°C et les maximales varieront entre 33°C et 40°C. Dans l'ensemble, ces températures prévues seront légèrement supérieures à la normale 1991-2020 et pourront occasionner une sensation de chaleur sur le pays. «À partir de mi-février en allant, le sud va commencer par enregistrer quelques pluies faibles accompagnées des orages et que la population doit vraiment faire attention. Attention parce que ce n'est pas les premières pluies qui doivent amener les agriculteurs à commencer les cultures. Il va falloir attendre parce que nous avons l'habitude de faire les prévisions saisonnières et on s'y prépare pour pouvoir faire les prévisions saisonnières pour l'année 2025», insiste l'Agence nationale de la météorologie du Togo. Qui ajoute : «dans le nord, attention aux transporteurs et surtout protéger les enfants et les personnes âgées pour éviter les maladies respiratoires qui sévissent en ces périodes».

J pour J

LIBRAIRIE
PAPETERIE

ORA 2024

Opération rentrée assurée

LES PLUS BAS PRIX EN GROS ET EN DETAILS

Commande par sms et WathsApp au 93 70 52 94

Matériels de bureau - Fournitures scolaires - Livres - Bureautique - Informatique

Agoè sur le contournement, 3 km à la descente du pont d'Agoè en direction de CIMTOGO, à côté de l'agence CEET Kégué en face de la station JNP

FOOTBALL/D1 LONATO

Unisport s'installe au sommet

La 9^{ème} journée du championnat D1 Lonato a meublé ce week-end des 1^{er} et 02 février 2025. Une fois de plus, des suspenses, des retournements de situations, et les enjeux deviennent cruciaux pour les équipes engagées dans la course au titre, au podium ou à la lutte pour le maintien. Cette journée a permis de redessiner les contours du classement, avec des surprises et des confirmations qui maintiennent l'intérêt intact pour la suite de la compétition.

Hervé A.

Doumbé FC vs CDF Haknour (3-2). Au stade municipal de Kara, Doumbé FC, en difficulté en bas de classement, a offert une performance remarquable face au CDF Haknour, lanterne rouge du championnat. Djibril Bagna, auteur d'un doublé en l'espace de deux minutes (25e et 27e), a donné l'avantage à son équipe, avant que Talou Kpankpanso ne scelle la victoire à la 79^e minute. Malgré les efforts du CDF Haknour, avec un penalty de Yao Jules Aziamale (52e) et un but de Claude Klidje dans les arrêts de jeu (90+2), Doumbé FC s'impose et sort temporairement de la zone rouge. Doumbé FC a su saisir l'opportunité pour rallumer l'espoir, tandis que Haknour reste englué dans sa spirale négative.

ASKO vs AS OTR (2-1). Dans un nouveau match disputé au Stade municipal de Kara, ASKO se défait de son adversaire du jour, l'AS OTR, mieux classée. Koidjo Roberto Séwonou a ouvert le score pour l'AS OTR dès la 6^e minute, mais Tchakei Moucheri, auteur d'un dou-

blé (52e et 79e), a renversé la situation en faveur d'ASKO. Cette victoire permet aux jaune et noir de la Kozah de relancer la saison, tandis que l'AS OTR voit ses ambitions de podium s'éloigner un peu plus.

Unisport FC vs AS Gbohloe-Su (3-0). Au stade municipal de Sokodé, Unisport FC a livré une prestation aboutie face à l'AS Gbohloe-Su, pourtant leader du championnat avant cette journée. Abdoul-Hakimou Alarou a ouvert le score dès la première minute, suivi par Zoukanairi Meriga (23e) et Rafik Ouro-Bodi (76e). Cette victoire sans appel permet à Unisport FC de confirmer son statut de sérieux prétendant au titre. Pour l'AS Gbohloe-Su, cette défaite est un coup dur dans sa quête de leadership, mais la saison est encore longue.

Entente II vs AS Binah (2-1). Au stade Omnisports de Lomé, l'Entente II a confirmé son retour en forme en soumettant l'AS Binah, l'un de ses principaux rivaux pour le titre. Malgré l'ouverture du score de Divine Justice Chijioko pour Binah à la 15^e minute, l'Entente II a su réagir grâce



à Junior Akakpo (18e) et Tchédjiko César Séwoumé (48e). Cette victoire permet à l'Entente II de se replacer dans la course au titre.

Autres rencontres

AS Tambo vs Gomido FC (0-0). Au stade municipal d'Atakpamé, l'AS Tambo et Gomido FC se sont neutralisés dans

un match sans but. Ce résultat ne satisfait aucune des deux équipes, qui cherchent chacune à s'éloigner de la zone de relégation.

FC Espoir vs AC Barracuda (1-1). Au stade Dr Kaolo de Tsévié, le FC Espoir et l'AC Barracuda ont partagé les points dans un match équilibré. Kouami Assouka a ouvert le score pour Espoir à la 54^e minute, mais Enock Edem Assigno a égalisé pour Barracuda à la 78^e. Ce résultat permet à Barracuda de continuer à espérer un maintien, tandis qu'Espoir stagne dans le ventre mou du classement.

Étoile Filante vs ASCK (3-2). Sur le terrain de Gbossimé, l'Étoile Filante a offert un spectacle riche en rebondissements face à l'ASCK. Malgré les premiers buts de Kokouvi Dodzi Amekoudi (36e) et Amoudane Ouro-Ayeva (48e) pour l'ASCK, l'Étoile Filante a su renverser la situation grâce à Harissou Ouro-Bodi (84e) et Djamiou Famah (90+3). Entre-temps, c'est un auto-goal de Amoudane OURO-AYEVA de l'ASCK à la 83^e qui

a remis les pendules à l'heure. Cette victoire permet à l'Étoile Filante de se relancer tout en visant le milieu du tableau, tandis que l'ASCK reste dans une position inconfortable.

La 9^e journée a confirmé la compétitivité du championnat, avec des équipes comme Unisport FC et Entente II qui se positionnent comme de sérieux prétendants au titre. À l'inverse, l'AS Gbohloe-Su et l'AS Binah, leaders avant cette journée, ont montré des signes de faiblesse qui pourraient coûter cher dans la course au sacre.

En bas de tableau, la lutte pour le maintien reste intense. Doumbé FC et l'ASKO ont profité de cette journée pour se faire une bonne santé, tandis que le CDF Haknour et l'AC Barracuda continuent de patager dans le marécage de la relégation. Les prochaines journées s'annoncent décisives, avec des confrontations directes qui pourraient redistribuer les cartes.

BREVES

Le constat de Nicolas Ayeboua

L'équipe nationale de tennis du Togo a été éliminée des barrages du Groupe I de la Coupe Davis 2025 après une lourde défaite (4-0) face à l'Inde au DLTA Complex de New Delhi. Nicolas Ayeboua, conseiller spécial du président de la Fédération Togolaise de Tennis et responsable de la Coupe Davis pour le Togo, a évoqué cette situation difficile, mettant en avant les insuffisances en matière de préparation et de financement.

"Nous sommes confrontés à une réalité difficile. L'Inde a des joueurs classés entre la 400^e et 500^e place mondiale, tandis que nos joueurs, bien que talentueux, n'ont pas ces classements. Ils ont pourtant déjà montré qu'ils peuvent rivaliser, comme lors de nos victoires contre l'Indonésie et la Lettonie. Malheureusement, les résultats de cette fois-ci ne reflètent pas notre vrai potentiel", a-t-il déclaré.

Ayeboua, ancien capitaine et joueur du Togo dans les années 90, a souligné que la préparation a fait défaut cette fois-ci. "Une Coupe Davis ne se prépare pas en quelques semaines. Elle nécessite plusieurs mois de préparation, des compétitions et un entraînement de haut niveau, ce qui n'a pas été possible faute de moyens", a-t-il regretté.

Le responsable a également critiqué le manque de financement, qui handicapait l'équipe après sa qualification pour le Groupe I. "Depuis notre qualification, les ressources n'ont pas suivi. Après notre victoire contre la Lettonie, une récompense a été distribuée, mais aucune préparation n'a été mise en place pour la rencontre contre l'Inde". Il a dénoncé une mauvaise allocation des ressources, arguant qu'il aurait fallu investir prioritairement dans l'entraînement, les équipements et la préparation des joueurs, plutôt que dans des accompagnements.

Enfin, Ayeboua a insisté sur l'importance du soutien mental pour les performances des joueurs. "Un joueur qui ne se sent pas soutenu est affecté sur le terrain. Nous devons renforcer le soutien psychologique, assurer une relève et établir une stratégie durable. Sinon, nous risquons de perdre rapidement notre place acquise à ce niveau."

Le sacre du Lycée d'Agoè-Nyivé Centre

La deuxième édition du festival de volleyball des écoles de Togo a connu son apothéose samedi 1^{er} février 2025 avec le sacre du Lycée d'Agoè-Nyivé Centre devant le Lycée Nyivémé de Kpalimé au stade omnisports de Lomé.

Rendre accessible et publique la pratique du volleyball aux élèves dès leur bas âge, tel est l'un des objectifs poursuivis par la fédération togolaise de volleyball. Ainsi, pendant deux jours les établissements scolaires venus de diverses contrées du pays se sont mesurés dans plusieurs catégories. Au terme de ces deux jours de compétition le tenant du titre, le Lycée Nyivémé de Kpalimé, est détrôné par le Lycée de Agoè-Nyivé Centre.

À l'heure du bilan le président de la Fédération Togolaise de Volleyball Noël Kokou Tadjegnon se dit très satisfait du progrès remarqué dans la prestation des équipes. "Nous sommes très satisfaits du comportement des enfants. Entre le premier festival et le deuxième nous avons vu qu'il y a eu du progrès. Les encadreurs ont mis à profit le peu de temps dont on disposait pour donner les bases du volleyball à ces enfants".

En résumé, le lycée d'Agoè-Nyivé Centre (Lomé) occupe la haute marche du podium en enregistrant 16 victoires, 02 défaites, 683 points gagnés contre 437 de perdus. Il est suivi du Lycée de Nyivémé (Kpalimé) qui totalise aussi 16 victoires et 2 défaites. Mais avec 660 points gagnés et 448 points perdus. Puis, tout comme ses prédécesseurs, le CEG Nassablé (Dapaong) ferme la marche du podium en ayant aussi 16 victoires et 2 défaites. Au niveau des points, il en a gagné 618 et en a perdu 568. Ces trois écoles lauréates repartent avec des trophées et des médailles.

Ils sont au total 10 établissements scolaires à prendre part à cette deuxième édition. Outre, les attestations ont été décernées à 20 jeunes arbitres de volleyball formés.

Mustapha Berraf assuré d'un nouveau mandat

Seul candidat à sa propre succession en tant que président de l'Association des Comités nationaux olympiques d'Afrique (ACNOA), Mustapha Berraf est assuré de rester en poste. L'ACNOA l'a confirmé à l'issue de la clôture des candidatures préalables à l'Assemblée Générale élective du 15 mars. Mustapha Berraf, président de l'organisation depuis 2019, restera donc au CIO puisque sa qualité de membre est liée à sa fonction.

L'absence d'opposition témoigne d'un "soutien unanime des 54 CNO du continent". Pendant le premier mandat de Mustapha Berraf, l'ACNOA a multiplié les actions en faveur de la féminisation des instances sportives, renforcé les programmes de bourse pour les athlètes et établi des partenariats avec la FIFA et World Aquatics pour développer les infrastructures.

Pour ce qui concerne le reste du Bureau exécutif, João Afonso (São Tomé-et-Principe) est l'unique candidat au poste de premier vice-président. Filomena Fortes (Cap-Vert) et Matlohang Moiloa Ramoqopo (Lesotho) sont en lice pour le rôle de deuxième vice-président. Le poste de secrétaire général sera le plus disputé avec quatre postulants : Ahmed Abou Elgasim Hashim (Soudan), David Ojong (Cameroun), Khaled Zein (Égypte) et Seydina Omar Diagne (Sénégal).

FORMATION/

Clôture de la deuxième session de formation des entraîneurs de football féminin

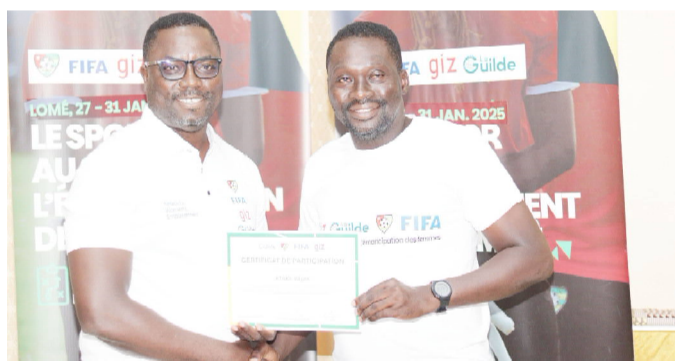
La deuxième session de formation des entraîneurs de football féminin a pris fin vendredi au siège de la Fédération Togolaise de Football à Lomé. Organisée en collaboration avec la FIFA et l'Agence Allemande de Coopération Internationale (GIZ), ce projet a permis de rassembler 40 éducateurs, répartis équitablement entre hommes et femmes.

Placée sous le thème "Le Sport au service de l'émancipation des femmes", cette formation a été conçue pour aller au-delà des simples techniques d'entraînement. Durant une semaine, les participants ont exploré des sujets fondamentaux comme le sport pour le développement, l'égalité des genres, l'autonomisation des femmes par le sport, ainsi que le leadership féminin dans un milieu encore largement dominé par les hommes.

Lors de la clôture, le Secrétaire Général de la FTF, Hervé Tété Agbodan, a salué l'engagement des participants et souligné la portée de cette initiative. "Je suis heureux de participer à cette remise des attestations, qui consacre le travail que vous avez accompli durant toute la semaine. Au cours de cet atelier, vous n'avez pas seulement parlé de technique, mais aussi de valeurs, de leadership, d'inclusion et d'autres aspects contribuant au développement de la femme. Je tiens également à remercier les formateurs qui, tout au long de la semaine, ont partagé leurs expériences avec vous".

Essozolim Némé Awili, éducatrice au Centre Jeunesse Waara Sporting Club, a souligné l'importance de cette formation. "Nous remercions la FTF pour l'opportunité qui nous est offerte d'ajouter, en plus de nos compétences sportives, des valeurs sociales. Cette semaine, nous avons appris à former les jeunes filles à évoluer dans la vie sociale. Nous avons souvent rencontré des difficultés avec les parents pour qu'ils acceptent que leurs filles pratiquent le sport. Cette formation arrive donc à point nommé, car elle nous permet d'acquiescer les mots justes pour leur faire comprendre que, bien au-delà des compétences sportives que nous transmettons aux filles dans nos centres, nous leur inculquons également des valeurs essentielles pour la communauté."

De son côté, El Hadj Rachad Kadiri, coach éducateur à As Authentique (Adéticopé), a insisté sur l'impact social du football féminin. "Dans notre société actuelle, la femme subit encore une certaine marginalisation. Mais à travers le sport pour le développement, nous essayons de mettre en valeur la femme et d'aider les jeunes filles à pratiquer le sport



dans les mêmes conditions que les garçons. Cette formation nous apporte énormément, notamment en matière d'ouverture d'esprit et de nouvelles méthodes pour accompagner les jeunes filles dans leur pratique sportive. Nous avons appris, entre autres, comment leur permettre d'assimiler plus efficacement la formation."

Enfin, Rachida Aboudou, joueuse de l'AS OTR, a partagé son expérience et sa vision. "Tout au long de la semaine, nous avons appris comment une femme peut s'affirmer aussi bien dans la vie sportive

que sociale, comment elle peut être indépendante tout en interagissant avec les autres. En tant que joueuses, et même dans notre reconversion future, cette formation nous a montré que le football ne se limite pas uniquement à la condition physique ou aux compétitions, mais qu'il est aussi un vecteur de savoir-vivre en société. Nous avons également appris comment une femme peut collaborer avec un homme pour faire avancer la société et la communauté."

LIGA/

Cristiano Ronaldo se propose d'apprendre à Mbappé sa façon de jouer n°9

L'ancien joueur emblématique du Real Madrid, Cristiano Ronaldo, réclame également de l'indulgence pour le "crack" Mbappé. "Le Real Madrid doit le protéger", a prévenu le quintuple Ballon d'or portugais.

La fusée Kylian Mbappé a décollé. Si la mise en route fut laborieuse pour le capitaine de l'équipe de France, l'ancien joueur du PSG est désormais bien lancé dans cette première saison sous le maillot du Real Madrid, son club de cœur, qu'il a rejoint l'été dernier en provenance du Paris Saint-Germain.

De retour en pleine forme à la pointe de l'attaque madrilène, Mbappé a retrouvé toute son efficacité face au but (8 buts sur les 6 derniers matchs dont un triplé face à Valladolid) et un sourire qui semblait avoir disparu de son visage. La faute à une acclimatation plus difficile que prévu à un nouvel environnement très exigeant, qui ne l'a pas ménagé lorsqu'il était en difficulté.

"Mbappé est très bon. Le Real Madrid doit l'aider et le protéger", a prévenu Cristiano Ronaldo dans une interview accordée à la célèbre émission El Chiringuito. "Prenez soin de lui. Prenez soin de lui. Je le dis aux fans du Real Madrid... Faites attention au petit", a-t-il encore lancé à l'adresse des supporters de la maison blanche. "Je le vois vraiment comme un crack et il va donner beaucoup de joie au Real Madrid", a estimé CR7.

Le quintuple Ballon d'or portugais a cependant émis des réserves sur le positionnement du champion du monde 2018 sous l'égide de Carlo Ancelotti. Mbappé est apparu plus à l'aise ces dernières semaines, avec des appels plus tranchants dans la



profondeur, affichant une certaine aisance technique qui lui faisait parfois défaut depuis le début de la saison. Sa capacité

d'élimination revient peu à peu alors qu'il ne parvenait plus à passer ses dribbles, mais Cristiano Ronaldo n'est pas encore complètement convaincu.

"La position d'attaquant rend les choses un peu difficiles pour Mbappé, parce qu'il ne sait pas comment jouer en tant qu'attaquant, à mon avis... Ce n'est pas qu'il ne sait pas jouer, mais ce n'est pas son poste. Si j'étais au Real Madrid, j'appréhendais à Mbappé à jouer en 9. Je me suis habitué à jouer en tant qu'attaquant. Kylian ne doit pas être un attaquant classique. Si j'étais lui, je jouerais plus ou moins comme Cristiano Ronaldo." En toute humilité.

RÉVISION ANNONCÉE DE LA LOI SUR L'AIDE JURIDICTIONNELLE

Préférence au ministère pour gérer et non au barreau

Late Pater

Douze ans après sa promulgation, le gouvernement n'a toujours pas entamé l'application de la loi n°2013-010 du 27 mai 2013 portant aide juridictionnelle au Togo. Plusieurs acteurs nationaux et étrangers le lui rappellent souvent. Comme le Conseil des droits de l'homme des Nations Unies qui, lors de l'Examen périodique universel, a recommandé aux autorités togolaises d'adopter, sans délai, les mesures d'application et mettre en place un dispositif pratique décentralisé pour la mise en œuvre effective de ladite loi en dotant notamment le conseil national d'aide juridictionnelle et les bureaux d'aide juridictionnelle, des compétences pour une assistance effective sur les droits économiques, sociaux et culturels.

L'Exécutif togolais, lui, semble voir une autre façon de l'aide juridictionnelle à travers «le fonctionnement des maisons de justice

où les frais de saisine sont gratuits pour tout règlement à l'amiable entre les parties». En application du programme «accès au droit et à la justice». Toutefois, il admet : la mise en œuvre de la loi portant aide juridictionnelle n'est pas encore effective. Bon, c'est mieux de le dire ainsi car la loi renvoie à une assistance devant une juridiction, non assimilable à une maison de justice. Et c'est avant cette mise en œuvre que les autorités togolaises envisagent des révisions à la loi après, dit-on, des visites d'études dans d'autres pays africains ayant des dispositifs similaires. Cette fois-ci, à fin décembre 2024, le gouvernement annonce qu'«il urge d'opérer une révision d'une des dispositions de cette loi pour conférer la gestion de la mise en œuvre au ministère et non au barreau qui est une fonction libérale».

En l'état actuel de la loi, avant la révision annoncée, il est prévu

que l'Etat affecte annuellement au barreau une dotation représentant sa part contributive aux missions d'aide juridictionnelle accomplies par les avocats du barreau. Le montant de cette dotation résulte du nombre de missions d'aide juridictionnelle accomplies par les avocats du barreau. La dotation annuelle due est versée à titre de provision initiale en début d'année. Elle est calculée en fonction de l'évolution du nombre des admissions à l'aide juridictionnelle. Elle est liquidée en fin d'année sur la base du nombre des missions achevées. La dotation est versée sur un compte spécial de la caisse des règlements pécuniaires des avocats. Elle est intégralement affectée au paiement des avocats et autres auxiliaires effectuant des missions d'aide juridictionnelle. En fin d'année, le barreau est tenu de rendre compte au conseil national d'aide juridictionnelle de l'utilisation de la dotation financière due au titre de l'aide juridictionnelle. L'aide juridictionnelle doit couvrir l'ensemble des frais, honoraires et taxes de tous ordres afférents aux actions, instances, audiences, procédures et actes de toutes natures, nécessaires à l'accomplissement de l'objet pour lequel l'aide juridictionnelle a été accordée. L'Etat n'assure qu'une partie des honoraires de l'avocat en cas d'aide juridictionnelle partielle. Le bénéficiaire de l'aide juridictionnelle règle la diffé-



Bâtiment du tribunal de Lomé

rence dont le montant est fixé avec son avocat, avant le procès, dans une convention d'honoraires écrite ou non.

L'aide juridictionnelle s'assimile à une aide financière totale ou partielle accordée par l'Etat pour une procédure devant une juridiction et/ou en matière de transaction. Le bénéficiaire de l'aide juridictionnelle a droit à l'assistance d'un avocat dans toutes les procédures devant toutes les juridictions et à celle de tout officier public ou ministériel dont la procédure requiert le concours. Peuvent en bénéficier les personnes aux ressources insuffisantes ou person-

nes indigentes (personnes non assujetties à l'impôt ; autres personnes lorsque les frais à exposer ne peuvent être supportés par leurs ressources initialement réputées suffisantes ; conjoint qui a la charge d'enfants mineurs, en instance de divorce et ne disposant d'aucun revenu propre ; personne sans emploi et sans ressources, abandonnée par son conjoint, aux fins d'obtenir du tribunal une pension alimentaire pour elle-même ou pour les enfants laissés à sa charge ; le condamné à perpétuité, demandeur au pourvoi assujetti à la tranche supérieure de l'impôt, sauf si l'in-

fraction est commise contre les biens). L'aide juridictionnelle s'applique de plein droit aux procédures, actes ou mesures d'exécution des décisions de justice, actes ou titres exécutoires obtenus avec son bénéfice. La loi de 2013 a prévu la création par décret d'un conseil national d'aide juridictionnelle de sept (7) membres et des bureaux d'aide juridictionnelle composés de cinq (5) membres chacun auprès des tribunaux, des cours d'appel et de la cour suprême, et un décret devant fixer les règles de fonctionnement de ces bureaux d'aide. Ce n'est pas fait, privant ainsi les citoyens...

RÉDUIRE LA GROSSESSE PRÉCOCE CHEZ LES ADOLESCENTES
Enjeux et solutions

Etonam Sossou

La grossesse chez les adolescentes, un phénomène répandu dans les régions en développement, constitue un défi majeur à l'échelle mondiale. Chaque année, environ 21 millions de jeunes filles âgées de 15 à 19 ans tombent enceintes, mettant au monde près de 12 millions d'enfants. Bien que le taux de natalité chez les adolescentes ait globalement diminué, des disparités persistent, avec des régions comme l'Afrique subsaharienne et l'Amérique latine affichant les taux les plus élevés.

Ces disparités sont également observables à l'intérieur des régions, avec des écarts significatifs entre les pays et même au sein d'un même pays. Les facteurs contribuant à cette problématique sont multiples. Les mariages précoces, les perspectives limitées en matière d'éducation et d'emploi, ainsi que le manque d'accès aux moyens de contraception, sont autant de causes profondes.

Dans de nombreuses sociétés, les pressions sociales et culturelles incitent les adolescentes à se marier et à avoir des enfants jeunes, limitant ainsi leurs options futures. De plus, l'accès aux moyens de contraception demeure souvent restreint,



entravant la capacité des adolescentes à planifier leur vie reproductive.

Les abus sexuels sont également une réalité préoccupante. Des millions de jeunes filles sont victimes de violence sexuelle, augmentant ainsi le risque de grossesses non désirées. Ces abus sont souvent enracinés dans les inégalités entre les sexes, perpétuant un cercle vicieux de vulnérabilité et de précarité.

Pour contrer ces tendances, des mesures préventives et des interventions sont nécessaires. Il est essentiel de renforcer l'accès aux

moyens de contraception et de mettre en place des programmes éducatifs visant à informer et à autonomiser les adolescentes sur leur santé sexuelle et reproductive. Les politiques restrictives et les préjugés sociaux doivent être combattus pour garantir un accès équitable aux services de santé sexuelle et reproductive.

L'Organisation mondiale de la santé (OMS) et ses partenaires jouent un rôle crucial dans la sensibilisation à cette problématique et dans la promotion de solutions efficaces. Des efforts concertés sont nécessaires à tous les niveaux, du

local au mondial, pour prévenir la grossesse précoce chez les adolescentes et garantir leur bien-être physique, social et économique.

La grossesse chez les adolescentes ne doit pas être considérée comme une fatalité, mais plutôt comme un défi à relever collectivement. En investissant dans l'autonomisation des jeunes filles, en éliminant les obstacles à l'accès aux soins de santé, et en promouvant l'égalité des sexes, nous pouvons créer un monde où chaque adolescente a la possibilité de réaliser son plein potentiel, sans être entravée par des grossesses précoces non désirées.

En un clic,
payez votre
TVM
par

TMoney

sur l'application
OTR TVM
Disponible sur Google Play

OTR
OFFICE TOGOLAIS DES RECETTES
FÉDÉRER POUR BÂTIR
www.otr.tg

CÉLÉBRATION

Ces secteurs d'activités qui profitent de la Saint-Valentin

Etonam Sossou

Chaque 14 février, la Saint-Valentin transforme l'économie togolaise en une véritable aubaine pour plusieurs secteurs d'activités. Entre cadeaux, dîners romantiques et escapades en amoureux, les entreprises rivalisent d'ingéniosité pour séduire les consommateurs. De Lomé aux grandes villes du pays, certains secteurs tirent particulièrement leur épingle du jeu.



Le commerce des fleurs et des cadeaux en plein essor

Symbole incontournable de l'amour, la rose rouge connaît une flambée des ventes à l'approche du 14 février. Les fleuristes et vendeurs ambulants voient leurs chiffres d'affaires exploser, proposant des bouquets personnalisés et des compositions florales adaptées aux budgets de chacun. Outre les fleurs, les magasins de cadeaux, bijouteries et boutiques de cosmétiques enregistrent également un pic de ventes. Montres, parfums, bijoux et peluches sont parmi les présents les plus prisés. Certains commerçants proposent même des emballages et des messages personnalisés pour conquérir davantage les clients.

Les restaurants et hôtels : la ruée vers les soirées romantiques

Les restaurants et hôtels affichent complet bien avant la date fatidique. De nombreux établissements proposent des menus spéciaux, agrémentés de décorations thématiques et de musiques romantiques. Les couples en quête d'intimité optent pour des

séjours en hôtels ou des escapades dans des lieux paradisiaques comme Kpalimé ou Agbodrafo, où des formules spéciales "week-end en amoureux" sont mises en place.

Le boom du prêt-à-porter et des instituts de beauté

Pour séduire leur moitié, hommes et femmes investissent dans de nouvelles tenues élégantes. Les boutiques de prêt-à-porter et les vendeurs de pagnes voient ainsi leurs stocks fondre. Les coiffeurs, barbiers et instituts de beauté connaissent eux aussi une affluence inhabituelle, chacun voulant être au top pour la soirée.

Les services de livraison et d'e-commerce en pleine croissance

Avec l'essor du numérique, les plateformes de vente en ligne et les services de livraison à domicile profitent largement de la Saint-Valentin. Commandes de cadeaux, de repas et même de messages surprises explosent durant cette période. Certains commerces proposent des packs spéciaux Saint-Valentin, livrés direc-

tement aux domiciles des clients.

Les télécoms et le digital : une communication boostée

Les opérateurs de télécommunications ne sont pas en reste. Forfaits spéciaux, SMS romantiques, promotions sur les appels et données internet sont mis en avant pour inciter les abonnés à rester connectés avec leurs proches. Les réseaux sociaux deviennent aussi une vitrine où les entrepreneurs exposent leurs offres spéciales pour attirer plus de clients.

Si la Saint-Valentin reste avant tout une célébration de l'amour, elle représente également une opportunité commerciale majeure pour de nombreux secteurs au Togo. Les entreprises qui anticipent et adaptent leurs offres profitent pleinement de cette dynamique, prouvant ainsi que l'amour, au-delà des sentiments, est aussi un moteur économique puissant.

Que ce soit pour faire plaisir à l'être aimé ou dynamiser son activité, la Saint-Valentin reste une date clé qui, année après année, ne cesse de booster l'économie locale

LES PARCS NATIONAUX

Un trésor naturel à préserver



Le Togo, avec sa diversité écologique remarquable, abrite une flore qui s'étend de la forêt tropicale dense à la savane éclairée, en passant par les mangroves de la zone côtière. Pour protéger cette richesse naturelle, 83 parcs nationaux ont été créés, servant aujourd'hui de véritables sanctuaires de la biodiversité. Malgré les efforts déployés, leur préservation reste un défi majeur.

Une biodiversité exceptionnelle

Les parcs nationaux du Togo abritent une faune et une flore d'une grande diversité. Parmi les mammifères recensés, on trouve des lions, hyènes, singes, antilopes, buffles, hippopotames, pangolins, léopards et chimpanzés. Les oiseaux ne sont pas en reste avec des espèces emblématiques telles que les perroquets, toucans, aigles et hérons.

Les reptiles et amphibiens, dont les serpents, lézards, tortues, grenouilles et crapauds, ainsi que les

insectes comme les papillons et fourmis, complètent ce tableau fascinant de la faune togolaise. Côté flore, des arbres majestueux tels que l'iroko, le teck, le kapokier, le baobab et les palmiers s'épanouissent dans ces écosystèmes protégés.

Des efforts notables pour la préservation

Face aux menaces qui pèsent sur ces espaces naturels - braconnage, exploitation forestière illégale et changement climatique - des mesures de protection sont mises en place. Les parcs de Togodo et de Fazao-Malfakassa bénéficient notamment d'un suivi particulier grâce au Laboratoire d'Accélération, qui adopte une approche innovante en matière de préservation de la faune et de la flore.

Les écogardes et gardes forestiers, véritables sentinelles de la nature, jouent un rôle clé dans cette mission. Bravant souvent de nombreux dangers, ces hommes et fem-

mes veillent à la sécurité de la biodiversité togolaise.

Malgré ces avancées, de nombreux défis demeurent pour faire de ces parcs des espaces économiquement viables et durables. La mise en place de projets écotouristiques, l'implication des communautés locales et le renforcement des lois de protection apparaissent comme des solutions incontournables.

L'avenir des parcs nationaux du Togo dépend donc de la volonté collective des acteurs impliqués : État, organisations environnementales, populations locales et partenaires internationaux. Seule une approche coordonnée permettra de transformer ces sanctuaires en véritables musées naturels de l'écosystème, au service de la conservation et du développement durable.

DATES

RÉSULTATS

<p>VENDREDI 31 - 01 - 2025</p>	<p>LOTO MATHÉMATICAL VENDREDI : 31 / 01 / 2025 TIRAGE N° 185 08H00</p> <p>5 numéros : 72 67 43 54 40 5 numéros : 58 25 57 19 21</p>	<p>LOTO KADOO VENDREDI : 31 / 01 / 2025 TIRAGE N° 841 13H00</p> <p>5 numéros : 74 08 88 29 13 2 numéros : 80 71</p>	<p>LOTO KING VENDREDI : 31 / 01 / 2025 TIRAGE N° 83 18H00</p> <p>5 numéros : 81 82 06 84 19</p>	
	<p>SAMEDI 1^{er} - 02 - 2025</p>	<p>LOTO MATHÉMATICAL SAMEDI : 01 / 02 / 2025 TIRAGE N° 186 08H00</p> <p>5 numéros : 18 39 23 46 72 5 numéros : 67 40 36 22 42</p>	<p>LOTO SHU SAMEDI : 01 / 02 / 2025 TIRAGE N° 397 13H00</p> <p>5 numéros : 49 54 70 84 13</p>	<p>LOTO KINGO SAMEDI : 01 / 02 / 2025 TIRAGE N° 84 18H00</p> <p>5 numéros : 64 71 29 18 34</p>
	<p>LUNDI 03 - 02 - 2025</p>	<p>LOTO MATHÉMATICAL LUNDI : 03 / 02 / 2025 TIRAGE N° 187 08H00</p> <p>5 numéros : 08 44 11 06 01 5 numéros : 32 12 71 80 29</p>	<p>LOTO DIAMANT LUNDI : 03 / 02 / 2025 TIRAGE N° 1250 13H00</p> <p>5 numéros : 50 85 82 18 05</p>	<p>LOTO GOLD LUNDI : 03 / 02 / 2025 TIRAGE N° 83 18H00</p> <p>5 numéros : 31 52 67 81 41</p>

GROS LOTS DU TIRAGE N°83 DE LOTO KING DU 31 JANVIER 2025

@ LOMÉ
Point de vente 30426
* Un (01) gros lot de 1.000.000 FCFA

@ ANÉHO
Point de vente 70434
* Un (01) gros lot de 1.000.000 FCFA

@ DAPAONG
Point de vente 10152
* Un (01) gros lot de 1.000.000 FCFA

GROS LOTS DU TIRAGE N°1250 DE LOTTO DIAMANT DU 03 FEVRIER 2025

@ LOMÉ
Point de vente 60138
* Un (01) gros lot de 1.000.000 FCFA

Point de vente 90054
* Deux (02) gros lots d'une valeur totale de 2.000.000 FCFA

Point de vente 90129
* Deux (02) gros lots d'une valeur totale de 2.000.000 FCFA

@ ANIÉ
Point de vente 20423
* Un (01) gros lot de 1.150.000 FCFA

GROS LOTS DU TIRAGE N°841 DE LOTO KADOO DU 31 JANVIER 2025

@ LOMÉ
Point de vente 60330
* Un (01) gros lot de 1.000.000 FCFA

@ ADÉTICOPE
Point de vente 50875
* Deux (02) super gros lots d'un montant total de 6.000.000 FCFA

GROS LOTS DU TIRAGE N°83 DE LOTO GOLD DU 03 FEVRIER 2025

@ LOMÉ
Point de vente 90355
* Un (01) gros lot de 1.375.000 FCFA

LOTO MATINAL



Multipliez vos chances de gagner en jouant à Double Chance sur les tirages de 9H00!



DÉSORMAIS 3 TIRAGES PAR JOUR!

NOUVEAU!



Tirage à 9H00 du Lundi au Samedi
Retrouvez les autres tirages aux horaires habituels

LUNDI	9H00 MATINAL	MARDI	9H00 MATINAL
	13H00 DIAMANT		13H00 CASH
	18H00 GOLD		18H00 BOOM
MERCREDI	9H00 MATINAL	JEUDI	9H00 MATINAL
	13H00 BENZ		13H00 MILLION
	18H00 PRESTIGE		18H00 SUPER
VENDREDI	9H00 MATINAL	SAMEDI	9H00 MATINAL
	13H00 KADOO		13H00 SAM
	18H00 KING		18H00 BINGO

COMMENT GAGNER À DOUBLE CHANCE?

Si vos numéros sortent dans les **5 premières** ou **5 dernières positions**, VOUS GAGNEZ!



	5 Premiers Numéros	5 Derniers Numéros
NAP 1	1	1
1 ^{er} Numéro	27	18
NAP 1 Total	28	19
NAP 2	150	100
NAP 3	1 500	1 000
NAP 4	4 500	3 000
NAP 5	30 000	15 000
	5 Premiers Numéros	5 Derniers Numéros
TURBO 2	1 500	1 000
TURBO 3	500	325
TURBO 4	250	170
TURBO 5	150	100

*Offre soumise à conditions. Jouez de manière responsable.

18+